Université du Québec à Trois-Rivières

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2026-CA756-04.04.02-R8263

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 28 septembre 2026 à 15 h.

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GOUVERNANCE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET DES RENSEIGNEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

CONSIDÉRANT les articles 51 al. 3 par. a) ii) et 72 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT les obligations découlant de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) et de ses règlements d'application;

CONSIDÉRANT les obligations découlant de la Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux (RLRQ, c. R-22.1) et de ses règlements d'application;

CONSIDÉRANT le projet de Politique de gouvernance des renseignements personnels et de santé et de services sociaux;

CONSIDÉRANT l'examen du Secrétariat général;

CONSIDÉRANT les explications du secrétaire général;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'adopter la Politique de gouvernance des renseignements personnels et des renseignements de santé et de services sociaux tel qu'elle apparaît en annexe à la présente résolution.

ANNEXE 2026-CA756-04.04.02-R8263

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

Me Éric Hamelin
Secrétaire général